

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0202__183	<b>Date d'édition :</b>	11.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	11.12.2017		

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

MC Spéciale Instantanée  
(MC Spezialkleister instant) (0202\_\_183)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

**Catégories de produits [PC]**

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

**Secteur d'utilisation**

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

decotric GmbH

**Rue :** Im Schedetal 1

**Code postal/Lieu :** 34346 Hann. Münden

**Téléphone :** +49 (0)5541 7003-02

**Telefax :** +49 (0)5541 7003-50

**Contact pour informations :**

E-mail (personne compétente) : [sds@decotric.de](mailto:sds@decotric.de)

Site web : [www.decotric.de](http://www.decotric.de)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

EUH208

Contient 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE ; 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE.

Peut produire une réaction allergique.

**2.3 Autres dangers**

Aucune

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Description**

Composée de: Méthylcellulose, poudre d'acétate de polyvinyle et additifs

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	Version (Révision) :	5.1.0 (5.0.0)
Numéro du produit :	0202__183	Date d'édition :	11.12.2017
Date d'exécution :	11.12.2017		

### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Extincteur à sec Eau en aérosol

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Recueillir mécaniquement. Protéger contre l'humidité et l'eau.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	Version (Révision) :	5.1.0 (5.0.0)
Numéro du produit :	0202__183	Date d'édition :	11.12.2017
Date d'exécution :	11.12.2017		

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit: sujet à un coup de poussière Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Ne pas stocker à des températures de moins de :** Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

###### Protection oculaire appropriée

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Modèle de gants adapté :** Gants de protection chimique selon DIN EN 374 avec marquage CE.

**Matériau approprié :** NBR (Caoutchouc nitrile)

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** 480 min

**Épaisseur du matériau des gants :** 0,4 mm

**Remarque :** Les gants de protection doivent être vérifiés pour détecter les dommages (fissures, trous, coupures) avant chaque utilisation.

Ne pas porter de gants de protection plus longtemps que nécessaire.

Après l'utilisation des gants, utilisez des produits de nettoyage de la peau et de soins de la peau.

###### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

**Nom commercial du produit :** MC Spéciale Instantanée  
(MC Spezialkleister instant)  
**Numéro du produit :** 0202\_\_183  
**Date d'exécution :** 11.12.2017  
**Version (Révision) :** 5.1.0 (5.0.0)  
**Date d'édition :** 11.12.2017

## Protection respiratoire

### Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État :** solide: Poudre

**Couleur :** blanc

#### Odeur

caractéristique

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )		aucune/aucun	
<b>Point d'ébullition:</b>	( 1013 hPa )		aucune/aucun	
<b>Point éclair :</b>			aucune/aucun	Brookfield
<b>Température d'ignition :</b>		=>	360 °C	
<b>Densité :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible	
<b>Densité apparente :</b>		env.	470 kg/m <sup>3</sup>	
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )		soluble	
<b>pH :</b>	( 20 °C / 40 g/l )		8 - 9	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )		non applicable	DIN gobelet 4 mm
<b>Valeur de COV :</b>		<	1 g/l	

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone.

### 10.7 Indications diverses

Danger d'explosion des poussières.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0202__183	<b>Date d'édition :</b>	11.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	11.12.2017		

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Effets aigus

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Effet irritant et caustique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Sensibilisation

Le produit contient comme protection contre des micro-organismes (Ex. moisissures) des quantités faibles d'agents conservateurs (isothiazolinone) pendant le stockage. Ceci peut provoquer des réactions allergiques, voyez le chapitre 2.

#### Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

##### Cancerogénité

Aucune donnée disponible

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

##### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Danger par aspiration

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.4 Autres effets néfastes

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.5 Informations complémentaires

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

#### Effets dans les stations d'épuration

lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0202__183	<b>Date d'édition :</b>	11.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	11.12.2017		

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

#### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Ou déposer avec des ordures ménagères après durcissement.

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

État de livraison:

08 04 10

État de traitement:

08 04 14

-----

ou

17 09 04

##### Désignation des déchets

État de livraison:

déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

État de traitement:

boues aqueuses contenant des colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 13

-----

ou

déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

##### Code des déchets conditionnement

15 01 01

ou

15 01 05

##### Désignation des déchets

emballages en papier/carton

ou

emballages composites

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0202__183	<b>Date d'édition :</b>	11.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	11.12.2017		

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4 Groupe d'emballage**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

**Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004**

Ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

**Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures**

Directive DecoPaint (2004/42/CE):

- N'est pas soumis à cette directive.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

**15.3 Informations complémentaires**

Aucune

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**16.1 Indications de changement**

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux · 08. Valeurs limites au poste de travail

**16.2 Abréviations et acronymes**

Aucune

**16.3 Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

**16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

Aucune

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	MC Spéciale Instantanée (MC Spezialkleister instant)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0202__183	<b>Date d'édit</b> ion :	11.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	11.12.2017		

---

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---